

Sécurité en mer des sports de pagaies

Le Collectif des Pagayeurs du Bassin d'Arcachon organise deux sessions techniques sur la sécurité des pratiques à la pagaie pour les organisateurs de sorties de ses structures membres.

Samedi 18 mars 2023, une séance de mise en situation à la sécurité en mer pour les activités mues à la pagaie a été organisée par Lionel Lacaze (Yak'Océan) et Frédéric Gilbert (Pagaies Vagabondes), à l'origine de cette initiative. Cette session était destinée aux référents organisateurs de sorties à la pagaie sur le bassin, en kayak de mer et en Stand Up Paddle, à titre associatif (au sein des clubs) ou à titre commercial (au sein d'entreprises de services et de loisirs).

Sous la houlette de Lionel Lacaze (Brevet professionnel CKDA) et Frédéric Gilbert (Brevet d'État 2nd Degré CKDA), les participants ont pu passer en revue les éléments de la sécurité passive, si importants avant d'embarquer : Check-list du matériel indispensable et réglementaire, informations sur le plan d'eau, info météo avec route prévue et plan B en réchappe selon les conditions rencontrées et prise en compte du niveau du groupe à encadrer.

Ils ont ensuite navigué sur le Bassin pour une série de 3 séquences de sécurité active afin d'éprouver les techniques in situ (sur et dans l'eau !) : navigation solidaire avec le chef de bord, dessalage et différentes techniques d'assistance et de rembarquement puis techniques de remorquages à l'épreuve du vent et des courants..

L'occasion pour chacun de réviser ses classiques, de les éprouver en prenant en compte l'évolution des conditions, l'occasion d'échanger les expériences et de se confronter à des situations inhabituelles. L'objectif est aussi de rendre

visible le Collectif des Pagayeurs du Bassin d'Arcachon pour permettre au grand public tenté par une sortie en kayak de mer ou en Paddle de venir à la rencontre de ces socio-professionnels fin connaisseurs de leur plan d'eau. L'objectif est aussi de valoriser les savoir-faire des pagayeurs marins.

2nde session, le samedi 1 avril.